

Québec, le 18 novembre 2019

Objet : Demande d'accès n° 2019-10-023 – Lettre réponse suivant un avis au tiers

Monsieur,

Comme nous vous informions le 16 octobre dernier, le Ministère devait transmettre un avis à un tiers avant de vous remettre le document demandé concernant la viabilité de la fonderie Horne (juin 2006).

Le tiers ayant consenti à ce que nous vous transmettions ce document, nous le joignons à la présente. Il s'agit de :

- Viabilité économique de la Fonderie Horne du juin 2006, 04 pages.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Sergimar Martins De Araujo, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel sergimar.martinsdearaujo@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

(Original signé)

Julie Samuël

p. j. 3



VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FONDERIE HORNE

Introduction

Les exploitations Horne et CCR sont des installations de traitement à façon du cuivre qui fonctionnent comme des centres de profit autonomes. Elles ne sont pas intégrées à des exploitations minières particulières. La mine Horne, source d'approvisionnement initiale de la Fonderie Horne et la mine Gaspé, source d'approvisionnement initiale de la Fonderie Gaspé sont toutes deux fermées. Ces deux mines, à travers leurs fonderies, approvisionnaient initialement l'affinerie CCR en cuivre. Aujourd'hui, les installations Horne et CCR doivent acheter les concentrés et les anodes de cuivre sur les marchés extérieurs pour s'approvisionner. À cette problématique s'ajoute l'appauvrissement des mines de cuivre de l'Est du Canada qui nous a obligés à chercher des sources d'approvisionnement dans d'autres régions. Actuellement, notre plus important fournisseur de concentrés de cuivre se trouve en Colombie-Britannique. La majeure partie de nos approvisionnements est achetée à l'extérieur du Canada, en Amérique du Sud. Cette situation nous expose à la concurrence internationale et à l'équilibre mondial de l'offre et de la demande de concentrés et d'anodes de cuivre. Nous devons donc livrer concurrence à d'autres fonderies à façon et affineries, dont beaucoup sont maintenant situées au Japon, en Chine et en Inde.

Contexte géographique

La Fonderie Horne et l'affinerie CCR sont défavorisées par rapport à un grand nombre de leurs concurrents. Les principaux domaines dans lesquels nous constatons des écarts par rapport à nos concurrents sont le transport, les frais d'exploitation et le respect des normes environnementales.



Contexte économique

Les revenus d'exploitation à la Fonderie Horne et à l'affinerie CCR sont réalisés en dollars américains. Nos frais d'exploitation sont en dollars canadiens. Le taux de change du dollar canadien et du dollar américain a donc des répercussions sur la rentabilité générale. Au cours des quatre dernières années, la hausse du dollar canadien a beaucoup réduit nos marges d'exploitation. La Chine, un gros concurrent dans le secteur de la fonderie à façon, n'a pas souffert de l'affaiblissement du dollar américain parce que sa devise, le yuan, est arrimée au dollar américain.

23-24

Les coûts environnementaux aux installations Horne et CCR ne figurent pas parmi les plus élevés de toutes les installations de traitement, mais dans une entreprise à peine rentable, ils influent sur la compétitivité lorsqu'on prend en compte le fait que certaines fonderies fonctionnent toujours sans usine d'acide pour la fixation du soufre

23-24

Nous sommes tout à fait pour des améliorations à l'environnement, mais l'échéancier de mise en œuvre ne doit pas compromettre la viabilité future de l'installation. Notre perspective en est une de développement durable.

Estimations futures des flux monétaires des installations Horne et CCR

Le tableau 1 résume les flux monétaires générés aux installations Horne et CCR de 2002 à 2006. Les chiffres de 2006 sont des prévisions fondées sur le rendement depuis le début de l'exercice et les prévisions jusqu'à la fin de l'exercice. Le flux monétaire désigne les argents générés par les opérations après le paiement en capital des améliorations qu'il faut apporter aux immobilisations. La majeure partie de ces améliorations est liée à l'entretien des installations ou à l'environnement. Les chiffres indiqués excluent l'incidence des prix des métaux sur le fonds de roulement interne. Le tableau montre également le taux de change du dollar canadien et les frais mondiaux de traitement. Ces derniers peuvent être vérifiés dans les publications industrielles.

23-24



Des estimations ont été faites pour évaluer l'incidence sur les flux monétaires de la période de 2007 à 2009, selon deux modes de fonctionnement opérationnel (avec ou sans fondant de soude) et deux niveaux cibles d'arsenic dans l'air ambiant (100 et 250 ng/m³). Nous avons estimé le flux monétaire pour deux ensembles d'hypothèses économiques (scénario pessimiste et scénario optimiste). Tous les chiffres sont exprimés en dollars américains et dans le cas des dépenses en capital pour la réduction de l'arsenic, nous n'avons inclus que les dépenses nécessaires pendant les trois premières années. D'autres dépenses s'imposeront durant les exercices 4 et 5. Les chiffres utilisés pour les deux scénarios économiques sont indiqués au tableau 2.

23-24

Les frais de traitement représentent les droits payés à la Fonderie Horne pour le traitement d'une tonne de concentré (70 \$) et les droits payés à l'affinerie CCR pour l'affinage d'une livre de cuivre (0,07 \$). Bien qu'ils soient inférieurs à aujourd'hui, les prix du cuivre sont supérieurs aux moyennes historiques.

23-24

Le tableau 3 résume les prévisions de flux monétaire pour 2007-2009 selon diverses conditions d'exploitation et les deux cibles pour les niveaux d'arsenic dans l'air ambiant. On peut observer que dans tous les scénarios, les prévisions de flux monétaire ne correspondent pas à des critères de rendement économique satisfaisant pour des actifs



dont la valeur comptable s'élève à environ 300 millions de dollars américains. Même si le capital nécessaire pour atteindre l'objectif concernant l'arsenic dans l'air ambiant n'est qu'un facteur, il est important pour la viabilité économique générale des installations Horne et CCR.

En résumé

Les installations Horne et CCR sont des centres de profit autonomes qui ne sont pas intégrés aux exploitations minières de Falconbridge. Elles sont en concurrence avec d'autres fonderies et affineries de cuivre qui sont en meilleure position relativement aux frais de transport, aux coûts environnementaux et aux taux de change. Les prévisions actuelles de flux monétaire indiquent que les argents générés par les actifs seront minimales pour la période de 2007 à 2009.